OPÉRATION « SAUVONS LA SÉCU »





JEUDI 15 OCTOBRE



En pleine crise COVID, le gouvernement veut économiser 4 milliards sur la Sécu!

Alors que la situation est dramatique

CHEZ NOUS, LA COUR DES COMPTES PRECONISE LA SUPPRESSION DE POSTES DE MEDECINS ET SALUE LA SUPPRESSION DE 300 POSTES DEPUIS 2014.

II EST URGENT DE SE MOBILISER POUR NE PAS TOUT PERDRE!

QUAND TOUT SERA PRIVE, NOUS SERONS PRIVES DE TOUT



GRÈVE ET MANIFESTATION ST CYPRIEN - 14H

OPERATION PAS DE RADIO, PAS D'HOSTO.

11h - Hôtel Dieu

un préavis général sur le CHU a été déposé.

(Soignant.e.s, Techniques, Administratifs)

POUR OBTENIR DE VRAIES AMÉLIORATIONS DES CONDITIONS DE TRAVAIL, DES SALAIRES, POUR MIEUX SOIGNER NOS PATIENT.E.S...

Ecarlate

Ecarlate de colère ! Oui, face au climat de peur entretenu par le gouvernement avec des mesures toujours plus contraignantes dont l'efficacité est sujette à caution. En effet, le seul critère pertinent pour mesurer la gravité de la crise est le nombre de lits de réanimation occupés. Or si le gouvernement avait réellement entendu les professionnels de terrain, il aurait profité de l'été pour armer au moins 12 000 lits de réanimation, comme cela avait été préconisé en mai au regard des comparaisons internationales. Or rien n'a été fait, et en ce moment un peu plus de 1300 lits de réanimation sont occupés par des malades COVID-19, soit un taux d'occupation d'un peu moins de 25 % nationalement. Avec 12 000 lits, nous serions en-dessous de 10 % de taux d'occupation et là nous retombons dans le « vert ». C'est donc bien l'absence de moyens hospitaliers adaptés et d'anticipation du gouvernement qui est à l'origine de la situation actuelle.

De fait, cette surcharge d'activité nous empêche de gérer à la fois le flux de patients habituels et ceux atteints par le coronavirus. Il faut s'interroger sur le fait que les nouvelles déprogrammations de malades comportent le risque d'une surmortalité à terme qui est susceptible d'être supérieure à celle due à l'épidémie.

Tout cela sans compter le fait que la santé comporte trois composantes : le physique, le psychologique et le social. Or la stratégie actuelle ignore les conséquences sur les

deux derniers éléments. Nous assistons déjà à une explosion des décompensations psychiatriques sans compter le fait que l'inquiétude et l'angoisse qui touchent de plus en plus de personnes a des incidences sur l'état de santé général de la population. Et que dire du social avec l'explosion du chômage et l'atrophie des relations ainsi que des contacts avec les autres.

Nous ne savons pas combien de temps nous allons être confrontés à ce virus. Il faut donc vivre avec, bien entendu en adoptant des comportements adaptés au quotidien. Mais cela ne peut être l'abandon des autres malades à l'hôpital et une vie sociale réduite à sa plus simple expression. L'urgence actuelle n'est donc pas de fermer les bars mais d'embaucher massivement à l'hôpital pour ouvrir des lits, plus particulièrement des lits de réanimation, et cela de manière pérenne, pour pouvoir gérer sereinement les mois et les années qui viennent. Il est urgent également de revoir la politique de tests en utilisant plus largement les tests rapides qui pourraient être répétés plusieurs fois par semaine pour les populations à risque. Cela permettrait ainsi d'isoler précocement les personnes contagieuses et de maintenir une vie quotidienne presque normale.

Dr Prudhomme Urgentiste CGT Avicennes Messieurs les directeurs des ressources humaines et matérielles et financières du CHU de Toulouse.

Nous avons été inspirés par la démarche de la DRH du CHU de Bordeaux.

Après vérification par les services de la CGT, nous avons constaté que vous avez perçu à tort la prime exceptionnelle sur un montant de 1500 euros.

En effet dans le cadre de l'arbitrage des élus du personnel et au vu des critères suivants :

- Avoir pris en charge des patients COVID ou suspicion COVID.
- Avoir mis les moyens en protection et en personnel avant et après la première vague, nous mettant dans une situation impossible pour soigner la population toulousaine hier, pour la seconde vague qui commence.
- Prime de 1500 euros non versée à des agents qui ont pris en charge des patients COVID.
- Avoir respecté les agents en première ligne notamment leurs droits aux repos, vous ne les avez pas respecté le directeur du parcours de soin ayant fait des doigts d'honneur et crié « bande de communistes, vous gangrenez la France! » aux manifestants du 16 juin 2020 à l'Hotel Dieu.

Nous vous informons que nous devons procéder à la régularisation de ce trop perçu de 1000 euros, pour le directeur des ressources matérielles nous constatons aussi le versement de 2 primes de 1500 euros ! Il lui sera donc prélevé la somme de 2500 euros.

Ces sommes seront versées à la caisse de grève pour faciliter la grève du 15 octobre 2020 contre la nouvelle économie annoncée par le gouvernement de 4 milliards d'euros sur la sécurité sociale.

Conscients que le rappel de la totalité de la somme ne vous mettra pas en difficulté, nous ne pouvons procéder à la régularisation sur plusieurs mois. Vous serez traités de la même manière que les agents à qui vous donnez des salaires négatifs.

Cordialement,

La CGT du CHU de Toulouse

